• Vignoble de Champagne : jusqu'où iront-ils dans la destruction ?

Par Yves Maquinghen chargé de mission environnement



Exemple d'un coteau préservé dans le sud de l'Aisne



Brasle

Les images ci-dessus parlent d'elles-même. Bien que la situation sur le Coteau de Chartèves soit des plus stagnantes, cela ne semble pas être une généralité sur les dernières, et trop rares, pelouses calcaires du Sud de l'Aisne.La spéculation foncière et les travaux préliminaires vont bon train alors que tout le monde attend avec impatience la révision parcellaire dans le cadre de l'extension de l'AOC Champagne! Cette procédure devrait prendre fin en 2014-2015.

Au terme de cette procédure, de nouvelles parcelles pourront être cultivées en vignoble champenois. Trop impatients d'attendre, ou la messe est-elle dite avant son terme, certains viticulteurs n'hésitent pas à préparer les terrains alors que ces parcelles ne sont pas classées en AOC !Tel est le cas à Brasle où environ 15 ha de pelouses calcicoles, avec son cortège d'espèces animales et végétales protégées (Sonneur à ventre jaune, Azuré des coronilles, Lézard des souches, Ail à tête ronde, Polygala à toupet...) sont passés à la moulinette !

Nous ne pouvons craindre que le pire lors de cette révision parcellaire face à l'augmentation constante des surfaces viticoles et de la demande mondiale croissante de Champagne, culture la plus consommatrice de produits phytosanitaires et face au constat des coulées de boues récurrentes!

Autre exemple ci-dessous, l'évolution de la viticulture sur le coteau de Courcelles ces 10 dernières années : de ce vaste site il ne reste plus aujourd'hui que 2ha de pelouses calcaires en mauvais état, coincées entre les parcelles de vignes en totale rupture des continuités écologiques.





Face à ces destructions de notre patrimoine naturel, les associations de protection de la nature étudient tous les moyens pour que cesse ce massacre. Affaire à suivre...

Signez la pétition pour la protection de la biodiversité dans la vallée de La Marne et le côteau de Chartéves
www.picardie-nature.org